PLR
Les Libéraux-Radicaux
Meyrin-Cointrin

Compte rendu, Conseil Municipal 13 octobre 2026

Lors de sa séance du 13 octobre, le conseil municipal a abordé les points suivants :

Communications du Bureau

Le bureau annonce la démission de deux élus :
Mme Gulay KESKIN FEMENIAS (suppléante Ve) quitte ses fonctions pour des raisons de santé. Dans un courrier particulièrement touchant, elle évoque avec sincérité l'épreuve qu'elle traverse actuellement et partage son expérience personnelle. Elle adresse également aux membres du Conseil un message empreint d'humanité et d'empathie, assorti de conseils précieux qui invitent à la réflexion et à la bienveillance envers autrui.

M. Giovanni MASTROIANNI (UDC) se voit contraint de démissionner à la suite de son changement de domicile dans une commune voisine à compter du 1er décembre prochain. Dans son allocation il précise qu'il aurait bien voulu à continuer à exercer ses fonctions mais il se doit de se conformer à la loi.

Communications du Conseil administratif

Dans le dossier du manège, la CA rappelle que le DDP avec l'association exploitante a pris fin et que les installations sont donc revenues de plein droit à la commune. Les expertises commandées par cette dernière pour vérifier l'état des lieux font ressortir un manque flagrant d'entretien. Des aménagements ont été entrepris sans autorisation et non conformes aux normes en vigueur notamment en matière de sécurité et de prévention des incendies. Certaines réparations relevant plus du bricolage que d'un travail professionnel. Le CA rappelle qu'il ne souhaite pas mettre fin aux activités équestres dans la commune mais que cela doit pouvoir se faire en toute sécurité pour les usagers. Il est précisé que si les travaux de mise en conformité ne sont pas entrepris dans les meilleurs délais il sera mis fin à la « tolérance » d'exploitation.

1. **Motion n° 2026-03 présentée par Steeve Baeriswyl, au nom du groupe Libertés et Justice sociale (LJS), demandant la sécurisation durable du parking souterrain de Meyrin-Village par la mise en place d'un contrôle des accès.**

Le motionnaire évoque le fait que ce parking est régulièrement utilisé par des jeunes pour des consommations d'alcool et de drogue, font du bruit et des dégradations de véhicules y sont également été constatés.

Personne ne s'oppose à l'entrée en matière.

Le vote immédiat est accepté par 29 oui sans vote contre ou abstention.

Le CA relève qu'il est conscient du problème et nous informe que la police municipale a renforcé ses passages sur les lieux. Une société de sécurité mandatée fait également des

passages renforcés en dehors des heures d'activité de la PM. Ces deux mesures semblent porter quelques fruits sans toutefois donner encore pleine satisfaction.

La fermeture du parking est possible mais techniquement compliquée. Ces aménagements des travaux dont les coûts sont estimés à 400'000.-. Il faudra également revoir certaines infrastructures notamment au niveau de la protection incendie. Ces coûts doivent également mis en perspective avec les revenus générés par le parking.

Une autre option serait la mise en place d'un règlement prévoyant des sanctions pour les contrevenants. Cette solution semble avoir mené à des résultats positifs dans d'autres communes du canton.

Le PLR-MC soutien cette motion.

La motion est approuvée à l'unanimité de 31 voix.

2. **Pétition n° 2026-03 pour des baignades inclusives à Meyrin.**

La pétition est renvoyée au CA par 23 voix avec 4 abstentions et 3 non.

3. **Pétition n° 2026-05 pour une amélioration du parc à chiens de Champs-Fréchets.**

La pétition est renvoyée au CA à l'unanimité de 30 voix.

4. **Délibération n° 2026-19 relative au préavis du Plan localisé de quartier n°30162526 « Pré-Bois ».**

Ce projet est important pour la commune. Il prévoit 4 tours moyennes pour un usage administratif et comportant des éléments publics dont la piscine olympique. La proximité de l'aéroport interdit l'implantation de logements.

Des aménagements pour la mobilité douce y seront également implantés et la forêt au sud de la parcelle sera préservée.

L'objet est renvoyé en commission de l'urbanisme par 31 voix sans abstentions ni opposition.

5. **Délibération n° 2026-24 relative au règlement de la ville de Meyrin sur le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et au règlement de la ville de Meyrin sur la commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité.**

Les modifications du règlement consistent en une harmonisation avec d'autre textes municipaux.

Le vote immédiat est adopté par 17 oui, 14 non et 0 abstention.

La délibération est adoptée par 25 oui, 5 non et 1 abstention.

6. **Délibération n° 2026-25 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement cadre de CHF 1'825'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2031.**

Il s'agit de la reconduction d'un dispositif existant.

Le vote immédiat est adopté par 25 oui, 6 non et 0 abstention.

La délibération est adoptée par 25 oui, 5 non et 1 abstention.

7. **Délibération n° 2026-26 relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement cadre de CHF 1'500'000.- en vue de l'acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2031.**

Il s'agit de la reconduction d'un dispositif existant.

Le vote immédiat est adopté par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

La délibération est adoptée par 20 oui, 10 non et 1 abstention.

8. **Délibération n° 2026-27 relative au budget de fonctionnement annuel 2027, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.**

9. **Délibération n° 2026-28 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 2'773'203.- pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2027 du patrimoine administratif et financier.**

10. **Délibération n° 2026-29 relative aux indemnités allouées en 2027 aux conseillers administratifs et conseillers municipaux.**

11. **Délibération n° 2026-30 relative à l'ouverture du crédit de CHF 1'813'400.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.**

Ces points sont regroupés et constituent le budget pour 2027.

Le contexte de 2026 reste volatile et les recettes extraordinaires de ces dernières années ne devraient pas perdurer. Il faut se méfier des coûts structurels qui eux ne cessent de croître et au transfert de charges du canton vers les communes voulues par le Conseil d'état. Ces mesures induiraient des hausses de charge de plusieurs dizaines de millions pour la commune de Meyrin.

A terme le CA n'exclut pas une hausse du centime additionnel dans un proche avenir et cela malgré des économies de 5 millions réparties sur les exercices 2027 et 2028.

Une embellie est toutefois prévue vers 2035 en partie grâce aux places de travail qui verront le jour dans le nouveau secteur de Pré-Bois.

Les 4 délibération ont toutes été renvoyées en commission des finances élargie sure le même score de 31 oui sans opposition ni abstention.

12. Délibération n° 2026-31 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 2'379'580.- brut destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2027-2031.

Cet investissement est nécessaire par l'évolution des systèmes informatiques, des logiciels métier et des équipements.

La délibération est renvoyée en commission administration générale par 30 oui sans refus ni abstention.

13. Motion n° 2026-04 présentée par Victoria Zaâfrani, Geneviève Reynaud et Denis Bucher, au nom du parti des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin, demandant le développement d'une stratégie communale « Ville Éponge ».

Il s'agit de valoriser l'eau dans notre commune. Avec le réchauffement climatique, l'absorbation de l'eau par le sol devient de plus en plus difficile. Cette motion vise à remédier en partie à cette situation.

Un amendement LJS demande que l'article 1 soit modifié en supprimant le terme « systématiquement ».

L'amendement est approuvé par 23 oui, 7 non et 1 abstention.

La motion est adoptée par 31 oui sans refus ni abstention.

Vous retrouverez l'ordre du jour complet ainsi que les textes discutés lors de la séance du 13 octobre sous le lien suivant https://www.meyrin.ch/sites/default/files/2026-10/CO-CM-2026-10-13_odj_complet.pdf.

Vous pourrez retrouver les PV de toutes les séances du Conseil municipal sous le lien suivant :
https://www.meyrin.ch/fr/votre-mairie-politique-conseil-municipal/pv-des-seances.

Vous retrouverez les décisions du Conseil municipal sous le lien suivant : https://www.meyrin.ch/fr/votre-mairie-politique-conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal

Philippus de Koning
Président PLR-MC